

INSTALLATEUR/TRICE EN FROID ET CLIMATISATION

Entreprises du froid,
de la cuisine professionnelle
et du conditionnement de l'air



Salaire débutant :

1 600 - 1 900 € brut mensuel
hors prime

Salaire à 5 ans :

1 900 - 2 200 € brut mensuel
hors prime

Domaine d'activité :

L'installation et le
raccordement d'équipements
de froid, de climatisation et
de cuisine professionnelle

Autres appellations :

Installateur en froid
commercial, Installateur
en cuisine professionnelle,
Installateur en
conditionnement de l'air,
Monteur/se frigoriste, Agent
d'encadrement en froid et
conditionnement de l'air,
Monteur/se.

L'installateur/trice en froid et climatisation réalise le montage des équipements frigorifiques, de conditionnement de l'air, de climatisation ou de cuisine professionnelle.

Comme chaque maillon de la chaîne du froid, il/elle participe au respect de l'environnement en mettant en œuvre des systèmes de récupération d'énergie des équipements respectueux de la couche d'ozone et avec de moins en moins d'impact sur le réchauffement climatique.



MISSIONS

Ses missions sont complémentaires et peuvent varier en fonction du domaine d'activité et des lieux d'interventions.

Avant de se rendre chez le client, il/elle prépare son intervention en prenant connaissance des plans, des spécificités du projet, du matériel à installer. Il/elle rassemble les outils et les matériaux nécessaires.

Il/elle installe ensuite le système frigorifique ou l'équipement de conditionnement de l'air et de climatisation selon les règles de sécurité et selon la réglementation en vigueur.

Pour cela, il/elle va devoir brancher des réseaux, poser des tuyauteries, fixer des câbles électriques, raccorder au point de vue fluide et aérodynamique... autant d'interventions techniques indispensables à la mise en place de l'équipement.

Une fois le montage terminé, il/elle vérifie que son installation fonctionne et prépare sa mise en route conformément aux réglementations et normes en vigueur : essais, réglages, corrections des défauts constatés. Sur une installation complexe, il/elle peut parfois apporter une expertise et une assistance technique.

Au-delà des opérations d'installations à proprement parlé, il/elle peut aussi être amené/e à effectuer des opérations de dépannage.



COMPÉTENCES

L'installateur/trice doit bien connaître les matériaux qu'il/elle utilise et le fonctionnement des équipements dont il/elle assure l'installation.

Il/elle est en mesure d'apporter une expertise technique et écologique, et a une connaissance approfondie des consignes de sécurité et d'hygiène selon chaque intervention.

Intervenant chez le client, l'installateur/trice a un bon sens relationnel, se doit d'établir avec ce dernier une relation de confiance. Mobile, il/elle travaille directement chez son client, souvent sur un chantier. C'est pourquoi, il/elle est capable de travailler en équipe n'étant pas le/la seul/e intervenant/e sur une installation ou un chantier.

Il/elle doit être appliqué/e et méticuleux/se dans son travail, savoir organiser de manière autonome ses missions quotidiennes.



FORMATIONS

Les diplômes permettant d'accéder au métier de d'installateur/trice en froid et climatisation sont variés :

- CAP Installateur froid et conditionnement de l'air,
- Brevet Professionnel IDFGA – Installateur dépanneur froid et conditionnement de l'air,
- Bac Professionnel des Métiers du froid et des énergies renouvelables (ancien Bac Professionnel TFCA – Technicien en froid et conditionnement de l'air),
- Titre professionnel de Monteur/se – dépanneur/se frigoriste,
- Titre professionnel de Monteur/se – dépanneur/se en climatisation.



CADRE DE TRAVAIL

C'est un métier qui ne laisse pas de place à la routine ! En effet les déplacements chez le client sont fréquents et chaque intervention est différente.

Et pour cause, les clients peuvent être variés (commerces, immeubles de bureaux, hôpitaux, restaurants, industries...), l'installateur/trice doit donc s'adapter aux lieux d'interventions et à ses contraintes.



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

L'installateur/trice peut évoluer professionnellement et notamment se spécialiser. Ainsi, il/elle peut devenir technicien/ne d'intervention en froid et conditionnement de l'air, technicien/ne d'intervention en froid et équipement de cuisine professionnelle, ou encore technicien/ne d'intervention en froid industriel.